N° 20 / Janvier 2013

Vues d'agglo

Séniors, l'avenir pour longtemps

Une nouvelle donne pour les territoires

atu.
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UNE MUTATION PROFONDE DE LA SOCIÉTÉ QUI NE FAIT QUE COMMENCER

1968-2009 : deux fois plus de personnes d'au moins 60 ans dans l'agglomération tourangelle

En 2009, la France métropolitaine compte plus de 14 millions de personnes de 60 ans ou plus pour une population totale de 62 millions d'habitants. Au cours des quarante dernières années, le nombre de Français âgés d'au moins 60 ans a augmenté de 59%, soit une évolution deux fois plus élevée que celle de la population totale (+ 26% entre 1968 et 2009). À l'échelle de l'agglomération tourangelle[1], on retrouve le même phénomène, mais dans des proportions plus importantes. **Le nombre de personnes d'au moins 60 ans a doublé en 40 ans pour atteindre 79.000 habitants aujourd'hui. Dans le même temps, la population s'est accrue de 49%.**

Mécaniquement, la part des 60 ans ou plus dans la population totale a évolué de façon significative. Entre 1968 et 2009, elle a augmenté de 4,7 points à l'échelle nationale pour atteindre 23% aujourd'hui. La hausse a été plus notable au niveau de l'agglomération tourangelle (+ 5,9 points).

La progression de la part des 60 ans ou plus caractérise le vieillissement du territoire. Plusieurs éléments alimentent ce phénomène. La fécondité, la mortalité et les migrations comptent parmi les principaux.

■ **La fécondité a connu une très forte baisse[2] au cours de la seconde moitié du XXe siècle.** En 1960, une Française avait en moyenne 2,8 enfants ; en 2011, cet indice s'élève à 2,01. Toutefois, la dernière décennie se caractérise par un retournement de tendance avec une évolution à la hausse de l'indice conjoncturel de fécondité[3], à partir du niveau le plus bas atteint dans les années 1990 (moins de 1,8 enfant par femme). Si celui-ci est supérieur à 2 pour la quatrième année consécutive, il n'atteint toujours pas le seuil de remplacement des générations établi à 2,1 enfants par femme. En Indre-et-Loire, la situation est moins favorable qu'à l'échelle nationale avec un indice conjoncturel de fécondité aujourd'hui inférieur à 1,88.

■ **L'espérance de vie a, quant à elle, connu une formidable croissance** au cours du siècle dernier : elle a augmenté de 80%. En 2009, un garçon naissant en Indre-et-Loire peut espérer vivre jusqu'à 78 ans et une fille jusqu'à 85 ans.

Évolution de la part des 60 ans ou plus entre 1968 et 2009

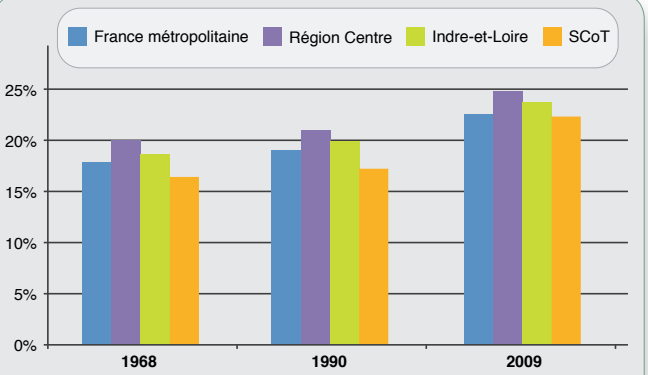

Source : INSEE, RP1968 et RP1990 dénombrements – RP2009 exploitation principale.

■ **Le vieillissement du territoire résulte également des flux de population**. Entre 2003 et 2008, l'agglomération tourangelle compte environ 500 entrants de plus que de sortants parmi les 60 ans ou plus. La différence entre les arrivées et les départs est donc positive pour cette tranche d'âge. Au sein de celle-ci, les comportements ne sont pas les mêmes. Le solde migratoire est négatif pour la classe des 60-74 ans, positif pour les plus de 75 ans. Si l'on compare le nombre de personnes supplémentaires à la population 2008, on s'aperçoit que **les mouvements de population sont davantage favorables aux séniors**. Pour l'ensemble de la population, le solde des entrées-sorties entre 2003 et 2008 représentent 1,5% des habitants de l'agglomération tourangelle en 2008. Il atteint 2,5% pour les personnes âgées de 75 à 84 ans et 4,5% pour les plus de 85 ans.

Espérance de vie des Français à la naissance, de 1740 à 2008

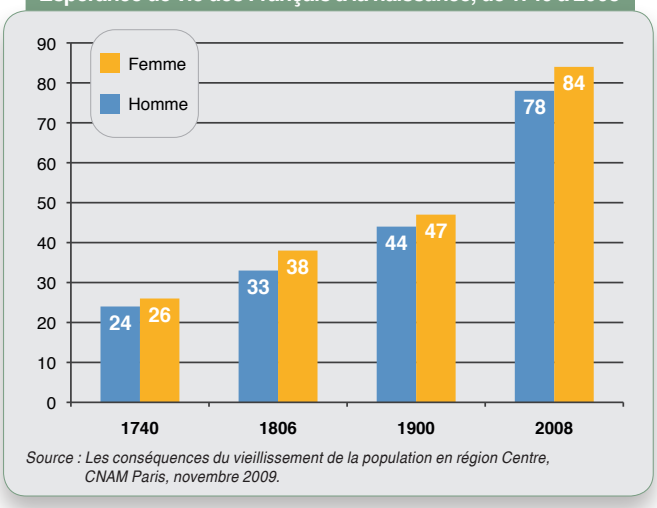

Source : Les conséquences du vieillissement de la population en région Centre, CNAM Paris, novembre 2009.

[1] *Dans l'ensemble de cette publcation, l'agglomération tourangelle est entendue au sens des quarante communes qui composent le SCoT de l'Agglomération Tourangelle.*

[2] *Population et Sociétés n°481, septembre 2011, Institut National d'Etudes Démographiques (INED).*

[3] *Nombre d'enfants théorique qu'aurait une femme tout au long de sa vie.*

Un vieillissement récent plus marqué en dehors du cœur métropolitain

On s'intéresse ici aux dynamiques des deux dernières décennies. Au cours de cette période, l'agglomération tourangelle a gagné 23.983 personnes d'au moins 60 ans. Celles-ci sont à la fois des habitants de moins de 60 ans qui ont vieilli sur place et des séniors nouvellement arrivés. Les premiers représentent environ trois quarts des habitants supplémentaires âgés d'au moins 60 ans et les seconds un quart. Si l'ensemble de l'agglomération tourangelle est concerné par le vieillissement de sa population, ses grands secteurs ne sont pas affectés de la même façon par ce phénomène. **Le vieillissement lié à l'avancée en âge de résidents déjà présents en 2003 est plus élevé dans les communes périurbaines (80%) que dans le cœur métropolitain et les pôles relais (deux tiers).**

Nombre d'habitants âgés d'au moins 60 ans et évolution de leur part dans la population 1990 et 2009

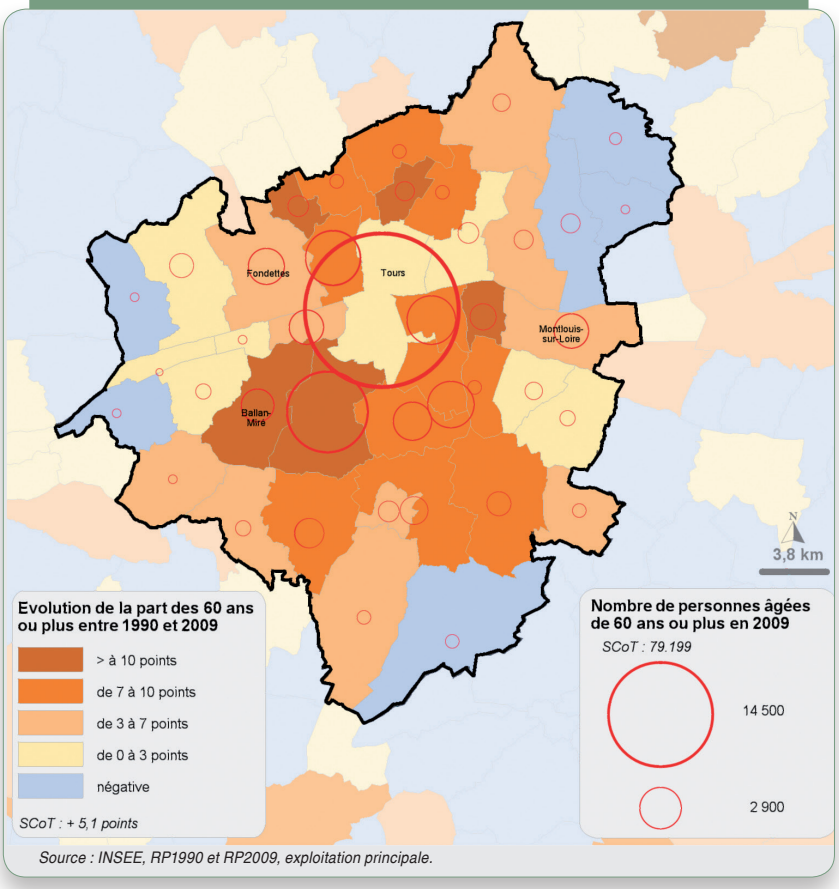

Source : INSEE, RP1990 et RP2009, exploitation principale.

Le cœur métropolitain[4] concentre la très grande majorité des personnes âgées d'au moins 60 ans : 69% de cette tranche d'âge en 2009. Cette proportion est en forte baisse par rapport à 1990 (- 5,7 points), au profit du reste du territoire, notamment des pôles relais[5]. Dans ces trois communes, le nombre d'habitants de 60 ans ou plus a quasiment doublé en vingt ans. Leur part dans la population totale a, quant à elle, progressé de 2,2 points pour atteindre 8% en 2009. La baisse de représentativité du cœur métropolitain est d'autant plus marquée que les séniors sont jeunes :

- 9 points pour la tranche d'âge des 60-74 ans (66% en 2009).
- 2 points pour les 75-84 ans (74% en 2009).

Répartition des 60 ans ou plus au sein de l'agglomération tourangelle

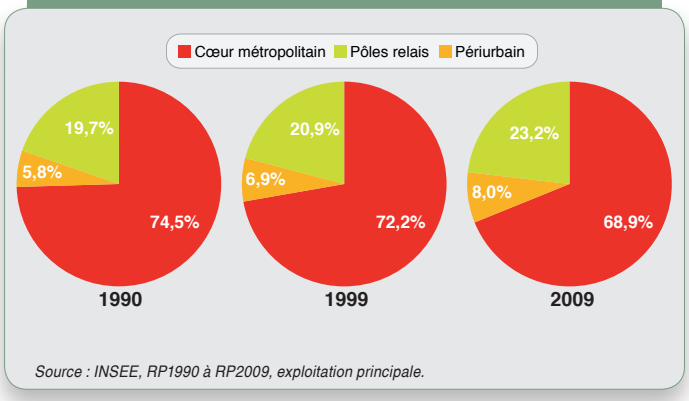

Source : INSEE, RP1990 à RP2009, exploitation principale.

À l'échelle de l'agglomération tourangelle, la part des 60 ans ou plus dans la population totale a augmenté de 5,1 points entre 1990 et 2009, suivant un rythme qui s'accélère sur la dernière décennie. Au cours de la première période intercensitaire, le territoire a gagné 10.017 personnes de 60 ans ou plus. Entre 1999 et 2009, cette hausse s'élève à 13.966 habitants. **Cette progression plus élevée est plus particulièrement marquée dans les pôles relais (+ 58%) et les communes périurbaines (+ 50%).**

[4] *Chambray-lès-Tours, Joué lès Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Tours.*

[5] *Ballan-Miré, Fondettes, Montlouis-sur-Loire.*

Une part des 60 ans ou plus qui va continuer de s'accroître

Les dynamiques démographiques des dernières décennies se caractérisent notamment par un vieillissement de la population. Afin d'appréhender les besoins à venir (habitat, équipements et emplois liés à la santé, ...) et d'adapter les politiques publiques en conséquence, il est essentiel de s'intéresser aux tendances socio-démographiques futures.

L'INSEE et la DREES[6] estiment qu'en 2050, la France métropolitaine comptera 70 millions d'habitants, dont 22 millions âgés de plus de 60 ans (31,4%). Le nombre de personnes de plus de 60 ans s'accroîtrait ainsi de plus de 50% par rapport à aujourd'hui.

Le vieillissement de la région Centre serait plus marqué qu'au niveau national. Dans une récente publication[7], l'INSEE évalue qu'**un tiers des habitants de la région Centre aura 60 ans ou plus en 2030 contre un quart en 2008.** Cette progression concernerait plus particulièrement les plus de 85 ans : leur nombre augmenterait de 66% entre 2008 et 2030, avec la perspective d'une hausse de 160% entre aujourd'hui et l'horizon 2040.

À l'échelle de l'agglomération tourangelle, les 60 ans ou plus représenteraient 29% de la population à horizon 2030, contre 22% aujourd'hui. Ils correspondent à la tranche d'âge dont l'effectif augmenterait le plus.

La méthode de projection Omphale

Considérant le besoin des acteurs locaux de connaître les évolutions futures de leur territoire, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise des projections de population. Pour ce faire, il utilise l'application OMPHALE, Outil Méthodologique de Projection d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Élèves. Ce dispositif permet de construire des scénarios pour le futur en se basant notamment sur différentes hypothèses de natalité, de mortalité et de migrations.

Les éléments prospectifs mentionnés dans l'ensemble de cette publication s'appuient sur le scénario central qui prolonge les tendances observées sur la période précédente.

Évolution de la structure par âge de la population du SCoT de l'Agglomération Tourangelle entre 2007 et 2030

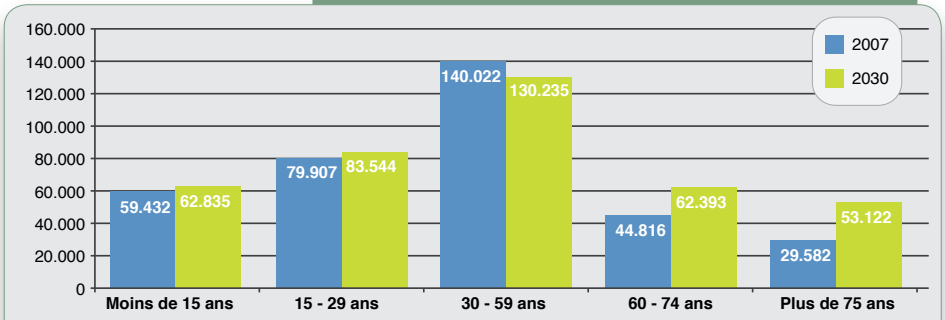

Source : INSEE, Omphale 2010, scénario central.

Synthèse du vieillissement à l'échelle des intercommunalités

	2009		Évolution par rapport à 1990	
	Nombre d'habitants d'au moins 60 ans	Part des 60 et plus	Nombre d'habitants d'au moins 60 ans	Part des 60 et plus
CA Tour(s)plus	63 260	22,8%	+ 17 540	+ 5,0 points
CC Est Tourangeau	5 009	20,2%	+ 2 277	+ 6,1 points
CC Val de l'Indre	6 624	21,7%	+ 2 740	+ 6,6 points
CC Vouvrillon	4 306	20,0%	+ 1 426	+ 3,2 points

[6] *Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques ; Ministère chargé des Affaires sociales.*

[7] *Insee Centre Info n°176 ; Approche prospective de la pauvreté des retraités en région centre : une hausse soutenable sous conditions ; février 2012.*

LES CARACTÉRISTIQUES ET PRATIQUES DES SÉNIORS : UN ESSAI DE TYPOLOGIE

Les temps qui jalonnent la vie des séniors

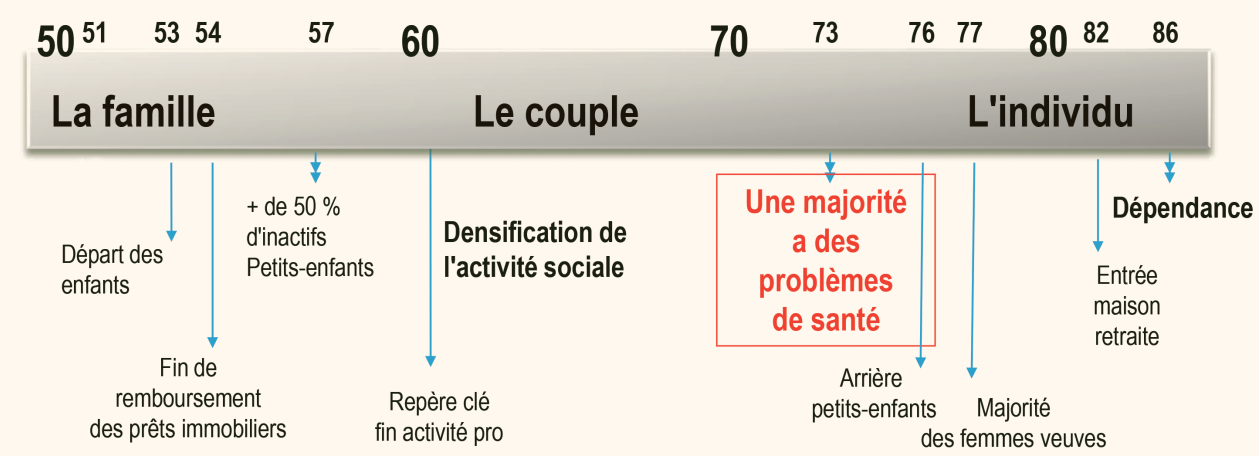

En février 2011, l'IFOP a réalisé un sondage pour le groupe privé PREVOIR (assurance des personnes). Des entretiens auprès d'un millier de Français âgés d'au moins 18 ans ont permis d'identifier les représentations et les pratiques liées au *Bien Vieillir*. Entre autres enseignements, l'étude présente une segmentation de la catégorie des séniors, en fonction des évènements de la vie qui influencent leur comportement.

Parmi les principales charnières, on retiendra :

- **60 ans : l'âge repère par rapport au départ à la retraite. L'arrêt de l'activité professionnelle constitue un point de départ pour des rythmes et des activités différents.**
- **73 ans : l'âge à partir duquel une majorité de la population connaît des problèmes de santé.**
- **86 ans : l'âge où survient en général la dépendance.**

Une structure familiale et un niveau de vie qui se réduisent avec l'avancée en âge

Une part croissante de personnes seules avec l'avancée en âge

Évolution de la structure familiale avec l'âge

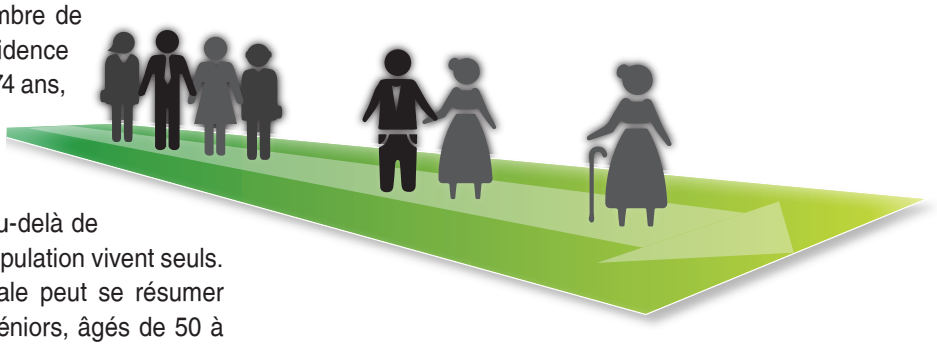

Au-delà de 60 ans, 9 habitants sur 10 vivent seuls ou à deux. L'âge avançant, le nombre de personnes occupant seules leur résidence principale augmentent. Entre 60 et 74 ans, les ménages de deux personnes restent majoritaires (54%). Après 75 ans, les personnes vivant seules représentent 58% des habitants. Au-delà de 80 ans, près des deux tiers de la population vivent seuls.

L'évolution de la structure familiale peut se résumer de la façon suivante. Les jeunes séniors, âgés de 50 à 60 ans, accueillent pour un certain nombre d'entre eux leur(s) enfant(s) à leur domicile. Puis ceux-ci quittent la maison familiale. Ainsi, entre 60 et 74 ans, deux tiers des habitants vivent en couple. Après 75 ans, le nombre de personnes résidant seules augmente de façon importante et s'accroît fortement avec l'âge, en lien avec la mortalité.

Une progression de l'activité professionnelle chez les jeunes séniors

Le territoire de l'agglomération tourangelle accueille 168.230 actifs âgés de 15 ans ou plus en 2009, dont 150.540 ont un emploi (89,5%) et 17.690 sont chômeurs (10,5%). Parmi ces actifs, près de 19.500 ont plus de 55 ans, soit 11,6%. Ils sont une majorité à être âgés de 55 à 59 ans (78,1%) ; près de 3.300 personnes ont entre 60 et 64 ans et près de 1.100 actifs ont plus de 65 ans.

Entre 1999 et 2009, le taux d'activité des 55-64 ans, soit le nombre d'actifs parmi la population de cette classe d'âge, a augmenté. Si cette hausse (+ 9 points pour atteindre 43% en 2009) est en partie liée à l'évolution des modalités de recensement établies par l'INSEE[8], il est certain qu'une part de plus en plus élevée de séniors poursuivent leur activité professionnelle de plus en plus tard. La progression est d'autant plus marquée chez les personnes âgées de 57 à 59 ans (+ 11,6 points).

Des revenus plus bas avec l'avancée en âge

En Indre-et-Loire, le revenu médian s'établit à 18.940 € par unité de consommation[9] (UC) en 2010. Il est plus élevé chez les personnes âgées de 50 à 74 ans. Il diminue avec l'avancée en âge et au-delà de 75 ans il passe en-dessous de la médiane départementale.

Par ailleurs, les séniors disposent de ressources de plus en plus homogènes avec l'avancée en âge. Le rapport interdécile[10], qui mesure la dispersion des revenus, se réduit au fil du temps. Entre 50 et 59 ans, il est semblable à celui du département (4,5). Il diminue à partir de 60 ans pour atteindre 3,3 chez les plus de 75 ans.

Entre 2007 et 2010, le revenu par UC des 60-74 ans a augmenté plus vite que celui de l'ensemble de la population départementale : + 8,5% contre + 6,5%. A l'inverse, celui des plus de 75 ans a connu un rythme de progression moindre (+ 5,4%). Au final, **ce sont les personnes les plus âgées, disposant des ressources les plus faibles, dont les revenus ont augmenté le moins vite.**

Taux d'activité des 55-64 ans en 1999 et 2009

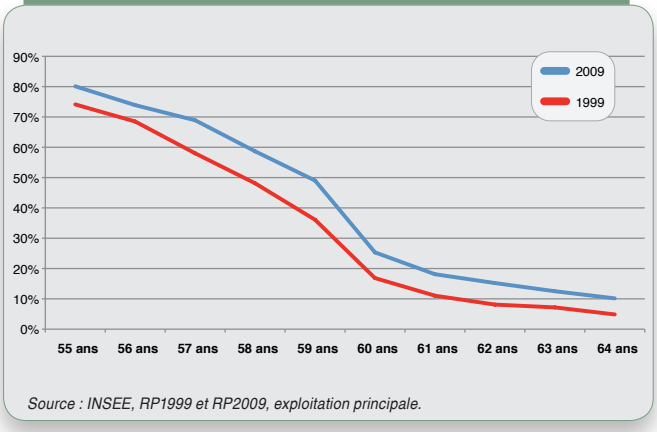

Source : INSEE, RP1999 et RP2009, exploitation principale.

Des retraités pauvres dont la situation financière pèse sur le quotidien

En 2008, l'Indre-et-Loire compte 11.990 retraités pauvres d'au moins 60 ans, c'est-à-dire des personnes qui disposent de moins de 950 € de revenu mensuel. Le taux de pauvreté, soit la part de cette population chez les habitants de 60 ans ou plus, est plus élevé au-delà de 75 ans (10,6%) qu'entre 60 et 74 ans (7,7%).

A l'échelle nationale, 10% des plus de 65 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2011. Selon une étude réalisée par le CREDOC pour la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)[11], une part importante de ses 350.000 bénéficiaires vivent en-dessous de ce seuil. Cela représente 55% des personnes seules et 44% des couples qui disposent respectivement de moins de 950 € et 1.500 € par mois. Cette situation financière pèse sur leur quotidien. **La moitié des bénéficiaires de la CNAV déclarent s'imposer des restrictions et 6 sur 10 affirment que leur niveau de vie s'est dégradé depuis la crise de 2008.**

[8] *En 1999, le recensement n'intégrait pas de question pouvant repérer la double activité des retraités. En 2009 tout retraité qui travaille, même quelques heures, est considéré comme actif.*

[9] *Le revenu par unité de consommation permet de relativiser le niveau de revenus en fonction de la composition du ménage fiscal. Le premier adulte du ménage compte pour un UC ; les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ; les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.*

[10] *Le rapport interdécile met en évidence les écarts de revenus en comparant les 10% les plus élevés aux 10% les plus bas.*

[11] *Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie, Consommation et modes de vie n°245, novembre 2011.*

Des séniors qui occupent un parc de logement pour l'essentiel inadapté

Beaucoup de propriétaires…

Dans l'imaginaire collectif, le parcours résidentiel débouche idéalement sur la propriété. Dans les faits, il n'est pas surprenant qu'une majorité de séniors possède son habitation. **Les plus de 55 ans**[12] **sont 70% à être propriétaires de leur logement.** Cette proportion est beaucoup plus élevée que pour l'ensemble de la population : en moyenne seul un logement sur deux est occupé par son propriétaire.

Au regard de la situation générale, les plus de 55 ans présentent une part de locataires HLM légèrement plus faible (16% contre 20%). Par ailleurs, ils sont nettement moins à être locataires du parc privé (11% contre 27%). Cette situation peut s'expliquer par une poursuite du parcours résidentiel dans le parc privé et une faible rotation des occupants dans le parc social.

Les habitants louant leur habitation et âgés d'au moins 80 ans se répartissent presque équitablement dans les parcs public et privé. La forte baisse du nombre de personnes résidant dans le parc social tient peut-être à des départs plus nombreux de populations fragilisées vers des établissements spécialisés.

…occupant de grandes maisons

Les plus de 55 ans vivent majoritairement dans des maisons (61%). Ils sont proportionnellement plus nombreux que le reste de la population à résider dans ce type de logement : en moyenne, à peine un habitant sur deux dispose d'un logement individuel. La proportion de personnes occupant une maison va décroissante avec l'âge. Elle est de 65% entre 55 et 64 ans mais seulement de 52% au-delà de 80 ans.

En outre, les séniors résident dans des logements plus grands que le reste de la population. **Deux tiers des plus de 55 ans vivent dans un T4 et plus** contre 56% des habitants de l'agglomération tourangelle. Avec l'avancée en âge on assiste à un transfert progressif vers des logements plus petits. Ainsi, si 45% des 55-64 ans occupent a minima un T5, 45% des plus de 80 ans vivent dans un T1, un T2 ou un T3.

…et des logements anciens

Les résidences principales construites avant 1975 représentent 56% du parc de logement de l'agglomération tourangelle. Elles sont à 44% occupées par des personnes de plus de 55 ans (28% de la population).

Les habitants les plus âgés résident davantage que les autres dans des logements anciens. 52% des 55-64 ans vivent dans des habitations construites avant 1974, soit avant la première réglementation thermique. Cette proportion atteint 67% chez les 65-79 ans et 71% au-delà de 80 ans. À l'inverse, les plus de 55 ans occupent moins de logements récents que le reste de la population. Ils sont 10% à habiter un logement construit après 1990 alors que la moyenne s'établit à 20%.

Les propriétaires occupants et les locataires du parc social sont proportionnellement plus nombreux à résider dans un logement construit avant 1975 (respectivement 61% et 68%).

Répartition des ménages en fonction de l'âge du chef de famille en 2008

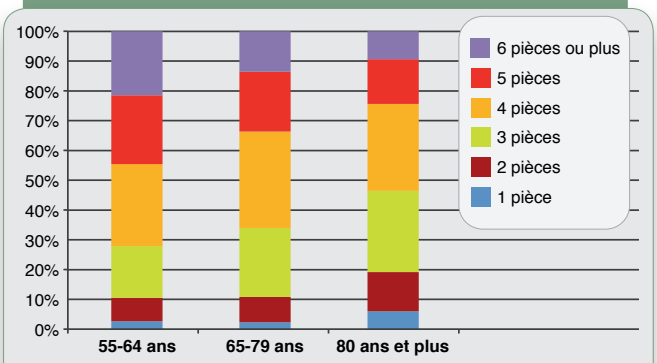

Source : INSEE, exploitation principale.

Un parc pour l'essentiel inadapté au vieillissement de la population

Les éléments de diagnostic présentés précédemment montrent que les séniors résident principalement dans des logements anciens et de taille importante. Si l'on met en parallèle ces caractéristiques avec la taille des ménages (90% des plus de 60 ans vivent seuls ou à deux), leur niveau de ressources (17.165 € / UC) et leur capacité physique (accès et déplacement au sein du logement, entretien de celui-ci, …), il semble qu'il y ait inadéquation entre les besoins des habitants et les logements qu'ils occupent.

Selon une étude du CREDOC[13], réalisée pour la CNAV auprès de ses adhérents, seule une personne interrogée sur dix souhaite déménager. Ainsi, si **la plupart des interviewés expriment une gêne quotidienne (20%) ou une inquiétude vis-à-vis de l'avenir (44%) dans l'usage de leur logement,** la solution envisagée n'est pas le déménagement. Dans l'idéal, les interrogés préféreraient engager des travaux ; 80% d'entre eux se déclarent prêts à transformer une baignoire en douche, à enlever les tapis et la moquette, …

[12] *Ici, comme dans le reste de cette publication, on fait référence à l'âge du chef de famille.*

[13] *Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie, Consommation et modes de vie n°245, novembre 2011.*

Le règne de la stabilité et des déplacements de proximité

Une très grande stabilité dans le logement

Les séniors occupent leur logement depuis plus longtemps que le reste de la population. Si 6 ménages sur 10 habitent dans leur résidence principale depuis moins de 10 ans, ils sont seulement un quart dans cette situation au-delà de 55 ans[14]. Par contre, un tiers de ces séniors résident dans son logement depuis plus de 30 ans. Cette proportion augmente avec l'âge, passant de 19% pour la classe des 55-64 ans à 49% au-delà de 80 ans.

Ainsi, les séniors déménagent moins que le reste de la population. Entre 2003 et 2008, les plus de 60 ans habitant sur le territoire de l'agglomération tourangelle sont 86% à avoir conservé le même logement quand la moyenne pour l'ensemble de la population s'élève à 60%. À noter : au-delà de 85 ans, la stabilité résidentielle diminue légèrement (81%), en lien probable avec le départ pour des établissements spécialisés.

Des déplacements de proximité, où la part de la voiture décroît avec l'âge

D'après l'enquête nationale transports et déplacements (ENTD) réalisée en 2008 par l'INSEE, la fréquence moyenne des déplacements quotidiens décroît régulièrement après 50 ans. **Les achats constituent le principal motif de déplacement des séniors** (45%), loin devant les visites aux amis, les loisirs et la promenade. Les magasins de proximité sont privilégiés aux grandes surfaces, souvent situées en périphérie des villes. Le CREDOC estime qu'à horizon 2015, les personnes âgées de plus de 50 ans (39% de la population) seraient à l'origine de plus de 50% des dépenses de consommation[15].

L'évolution des pratiques de mobilité chez les séniors concernent également le mode de transport. **L'usage de la voiture diminue progressivement après 60 ans.** Cette baisse de la part modale de l'automobile se fait au profit de la marche à pied et des transports en commun. Des déplacements de proximité, pour l'essentiel à destination des centres-villes, favorisent ce type de transport.

Une utilisation de plus en plus importante d'Internet[16]

Le nombre d'internautes de plus de 50 ans a fortement progressé en dix ans. Ils étaient un million au printemps 2000. Selon une étude de l'agence Nielsen, ils étaient dix millions en septembre 2009. Ainsi, **la part des personnes de plus de 50 ans ayant recours a Internet est passée de 5% à 45% en dix ans.** Aujourd'hui, ces séniors représentent un internaute sur trois.

Des migrations résidentielles[17] reflet de différentes logiques

Si les séniors se caractérisent par leur grande stabilité, certains d'entre eux ont changé de résidence principale entre 2003 et 2008. Il s'agit pour l'essentiel de retraités, qui vivent seuls (37%) ou en couple (40%), dans un bien dont ils sont propriétaires (42%) ou qu'ils louent (45%).

L'origine géographique des habitants de l'agglomération tourangelle qui ont changé de logement au cours des cinq dernières années varie en fonction de leur commune de résidence.

La ville de Tours rayonne largement. Aussi, viennent y vivre des personnes qui résidaient à proximité (agglomération tourangelle) comme des Franciliens ou des habitants du reste de la région Centre. Plus les nouveaux arrivants sont âgés, plus ils viennent de loin.

Les six autres communes du cœur métropolitain accueillent un tiers d'anciens Tourangeaux, un tiers de personnes qui résidait dans le reste du département et un tiers qui vivait en dehors de celui-ci.

Les pôles relais sont attractifs pour la population résidant davantage à proximité. Plus les nouveaux habitants sont âgés, plus ils sont issus du cœur métropolitain : un quart des 60-74 ans et deux tiers des plus de 85 ans qui ont changé de logements ont déménagé à Ballan-Miré, Fondettes ou Montlouis-sur-Loire.

Les communes périurbaines accueillent, quant à elles, des séniors venant du reste de l'agglomération tourangelle ou résidant auparavant en dehors du département, notamment en Ile-de-France et en région Centre.

Deux raisons majeures semblent expliquer les mouvements migratoires des séniors :

- le **souhait de disposer d'un certain nombre d'équipements et de services de proximité** (déménagement pour s'installer dans le cœur métropolitain ou les pôles relais),
- la **volonté de résider dans un cadre de vie agréable**, notamment pour les jeunes retraités : nombre d'habitants qui quittent le territoire se dirigent vers des régions littorales.

[14] *Dans ce paragraphe, il est fait référence à l'âge du chef de famille.*

[15] *Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie, Consommation et modes de vie n°229, mai 2010.*

[16] *L'ensemble des données mentionnées dans ce paragraphe est extrait d'un article paru dans L'Express le 15 avril 2010.*

[17] *Le système d'enquête mis en place par l'INSEE ne permet pas d'identifier les personnes vivant en France en 2003 mais résidant à l'étranger en 2008. Aussi, dans un souci de concordance de l'analyse, les habitants qui ne résidaient à l'étranger en 2003 ne sont pas pris en compte dans cette étude.*

Analyse croisée : une typologie en trois classes d'âges

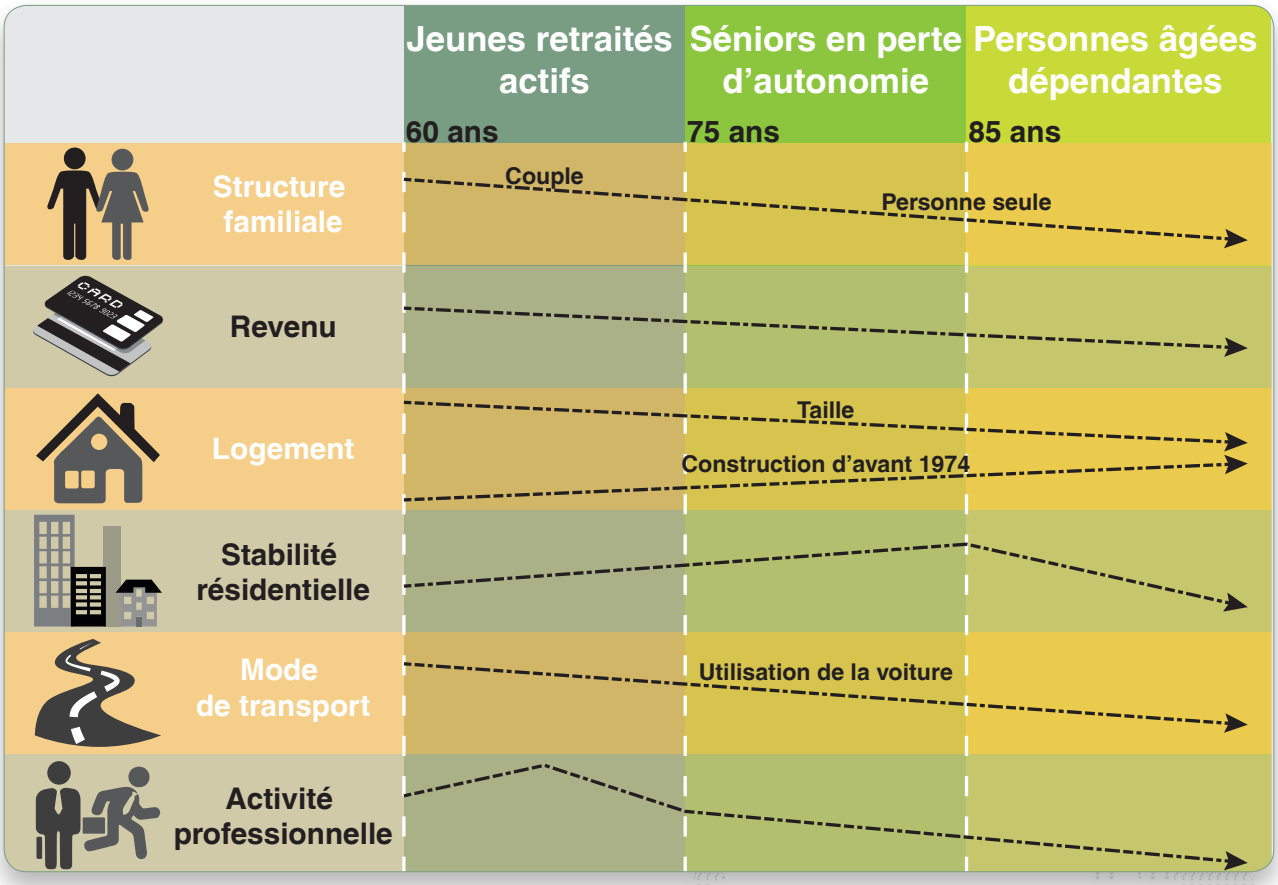

Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours - Janvier 2013

atu.